

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,  
M. Dany Chapdelaine, conseiller,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent : Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,  
M. Carl Massé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2023-09-101

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 août 2023;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Demande CPTAQ;
8. Entente Loisirs;
9. Avis Motion Règlement d'emprunt;
10. Soumission Goliath;
11. Recommandation CCU;
12. CAUCA;
13. Questions de l'assemblée;
14. Affaires nouvelles;  
14.1
15. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AOÛT 2023**

2023-09-102

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 août 2023;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 août 2023, et que le procès-verbal du 9 août soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Des questions sont posées concernant l'implantation de nouvelles signalisations sur le Rang 11, sur Dandenault et sur Beauregard.

**4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2023-09-103

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 31 août 2023, telle que modifiée, pour un montant de 139 850.47\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202300165 à #202300197), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**5. RAPPORT DES COMITÉS**

Il n'y a pas de rapport des comités.

**6. SUIVI DES DOSSIERS**

Des informations sont données concernant l'inspection de l'église demandée par la RBQ.

**7. DEMANDE CPTAQ – CARL MASSÉ**

2023-09-104

**Demande d'autorisation par Carl Massé auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une amélioration agricole, l'extraction de sable sans enlèvement de sol arable sur le lot 4 106 240 et 1 825 509.**

Attendu que la CPTAQ exige l'adoption d'une résolution par le conseil municipal dans le cadre d'une demande d'autorisation ;

Attendu que la terre est exploitée par le propriétaire pour une culture fourragère ;

Attendu que la propriété visée par la demande comporte une superficie de 138.7 hectares ;

Attendu que le projet a pour but d'augmenter la sécurité de circuler sur le terrain et d'augmenter la rentabilité de ce terrain en culture.

Attendu qu'il n'y a pas d'autre espaces appropriés dans le territoire de la municipalité pour satisfaire à la demande ;

Attendu que les critères de décision de l'article 62 de la loi sur la protection du territoire agricole du Québec favorisent le projet ;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

D'appuyer la demande d'autorisation de Carl Massé pour une amélioration agricole, l'extraction de sable sans enlèvement de sol arable sur le lot 4 106 240 et 1 825 509.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**8. ENTENTE LOISIRS DE VALCOURT**

2023-09-105

Attendu qu'une nouvelle entente intermunicipale de loisirs a été déposée pour approbation;

Attendu que la municipalité souhaite profiter d'une entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Valcourt;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité accepte l'entente intermunicipale de loisirs proposée par la ville de Valcourt;

Qu'advenant le cas où une des municipalités nommées à l'entente refuserait de signer l'entente intermunicipale, ayant pour effet d'en modifier certaines clauses et dispositions, la présente résolution serait annulée et une nouvelle résolution devra être adoptée pour approuver l'entente modifiée;

Que le maire, Derek Grilli et le directeur, François Paquette soient autorisés à signer l'entente.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **9. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2023-346**

#### **AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Claude Jeanson donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement d'emprunt numéro **2023-346**. De plus une dispense de lecture est donnée conformément à l'article 445 du code municipal.

Le directeur général fait la présentation du règlement.

#### **10. SOUMISSION GOLIAX**

2023-09-106

Attendu que la municipalité a résolu de modifier la limite de vitesse sur le rang 11 et d'installer de la signalisation pour inciter les conducteurs à réduire la vitesse sur le Rang 11, les rues Dandenault et Beauregard;

Attendu que des soumissions ont été demandées pour la nouvelle signalisation;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède à l'achat et l'installation de nouvelle signalisation chez Goliax pour un montant de 2 370.73% plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **11. RECOMMANDATION CCU**

*Le conseiller Dany Chapdelaine annonce un intérêt dans la recommandation du CCU et se retire de la séance à 19h42*

2023-09-107

Attendu que le CCU a étudié une demande de modification de zonage pour une parcelle du lot 1 822 911 de R-1 à IND-2;

Attendu que les membres du CCU recommande à l'unanimité d'autoriser la modification selon les conditions suivantes :

- respect des zones humides;
- Que le ramassage des débris soit fait au fur et à mesure pour que ceux-ci ne se retrouvent pas dans la zone humide;
- Qu'une clôture soit installée avec de la verdure grimpante en plus d'un buton avec arbre résineux servant de mur coupe-son et vue plus agréable pour le voisinage (tel que proposé par Pierre Tessier).

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,

Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accepte la recommandation du CCU et autorise le changement de zonage d'une parcelle du lot 1 822 911 de R-1 à IND-2.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

*Le conseiller Dany Chapdelaine revient à la table du conseil à 19h45.*

## **12. CAUCA**

2023-09-108

### Autorisation de signature – Entente de gestion des appels 9-1-1

Attendu que la Municipalité désire octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité à CAUCA ;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

De mandater CAUCA pour répondre aux appels 9-1-1 ainsi que de désigner l'entreprise CAUCA comme étant le fournisseur de services 9-1-1 sur le territoire de la Municipalité.

D'autoriser Derek Grilli et François Paquette à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la gestion des appels 9-1-1 avec l'entreprise CAUCA, et ce, pour une durée de cinq (5) ans.

De transmettre copie de la présente résolution à CAUCA.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **13. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE**

Une question est posée concernant l'implantation de la nouvelle signalisation.

## **14. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

## **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2023-09-109

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, à 19h51, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
*Derek Grilli, maire*

\_\_\_\_\_  
*François Paquette, directeur général*